



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon

Liste de matériel obligatoire

Tests d'entrée et formation du DEJEPS

SPELEOLOGIE - MAJ le 19/02/2024

MATERIEL PERSONNEL :

- Paire de bottes ou de chaussures adaptées
- Combinaison spéléo
- Sous-vêtements spéléo
- Paires de gants
- Casque spéléo homologué équipé d'un éclairage + un éclairage de secours
- Piles ou accus de recharge
- Cuissard adapté
- Torse de poitrine
- Longe double équipée de 2 mousquetons (résistance minimum 20 KN) dont un de sécurité auto-lock
- Descendeur spéléo
- Poignée ou bloqueur classique avec pédale
- Bloqueur de poitrine
- Delta ou demi-rond
- Couverture de survie épaisse
- Clef de 13
- Couteau de Spéléo
- Bloqueur de pied
- Sac de portage 45 à 55 litres recommandé.

Votre matériel doit être propre, en bon état et bien réglé.

MATERIEL DE SECURITE :

- Trousse à spits (5 chevilles + 5 cônes)
- Massette
- Tamponnoir
- Point chaud

MATERIEL COLLECTIF :

- Sac spéléo à double bretelles
- 50 m de corde de type B (en 1, 2 ou 3 cordes)
- 10 plaquettes avec mousquetons de sécurité (résistance 20Kn minimum)
- 5 sangles

MATERIEL COMPLEMENTAIRE :

- Tenue de pluie
- Briquet
- Gourde d'un litre
- Fût de 6 litres étanche